Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 3 (1964-1965)
Heft: 12

Bibliographie: Bibliographie
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

peuple ne sera pas pour demain, mais on peut dire maintenant avec certitude qu'il n'est plus remis aux calendes grecques.

Adieux de M. H. Halbheer.

M. **HALBHEER,** directeur du Secrétariat des Suisses à l'étranger (S.S.E.) fait une dernière fois un tour d'horizon, après avoir dirigé pendant 6 ans le S.S.E. Suite aux nombreux contacts qu'il a eus avec les Suisses dans le monde entier, il en arrive à conclure « dass die Schweiz im kommenden Jahrzehnt in viel stärkerem Mass um ihren Platz an der Sonne wird kämpfen müssen ». Il souligne les tâches importantes incombant aux Suisses de l'étranger pour assurer « la présence de la Suisse à l'étranger ». Au cours des dernières années, son prestige a sensiblement diminué. Nous n'avons que peu d'amis à l'étranger. La seule chose que l'on nous reconnaisse encore est un certain respect, avant tout pour nos réalisations scientifiques. La jeune génération actuellement à la tête des pays étrangers ne voit plus cette image idéale de la Suisse. Au contraire, il arrive fréquemment que certains usages suisses soient aujourd'hui faussement interprétés, avec un esprit de malveillance. Les trois points les plus critiqués sont : la neutralité, le secret bancaire et l'absence du droit de vote des femmes.
C'est donc la tâche la plus caractéristique de la N.S.H., par l'entremise du S.S.E., d'agir dans ce domaine d'une façon stimulante et en coordonnant les efforts, afin d'assurer la prise de conscience de la Suisse dans l'avenir, et sa promotion à l'étranger.
M. Halbheer a accompli son « plan sexénal » avec beaucoup de compétence et nous a quittés mi-septembre. Son remplaçant sera élu ultérieurement.

La Suisse et les pays en voie de développement.

Tel était le thème principal de ce congrès. L'exposé de base nous est donné par M. l'Ambassadeur **A. LINDT,** délégué pour la coopération technique, et M. **C. F. DUCOMMUN,** directeur général des P.T.T. Plusieurs Suisses de l'étranger, notamment de Grande-Bretagne, du Mexique, du Liban, du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du Congo, etc... font également part de leurs expériences et proposent des solutions nouvelles.
La Suisse apporte son aide aux pays en voie de développement de deux manières : par le canal des services spécialisés de l'ONU et par l'entremise d'associations et groupements helvétiques. Ne disposant pas de gros moyens, elle tient avant tout à éviter toute dilapidation. Elle ne patronnera donc que des projets précis, d'intérêt général et pouvant servir d'exemple — en y plaçant les hommes les plus aptes. Dans le domaine des P.T.T., diverses expériences ont été faites par l'envoi d'experts à l'étranger et la formation de stagiaires en Suisse.
Au cours des exposés, un compatriote propose la création en Suisse d'un centre international pour la formation de jeunes gens désirant faire du service civil. Un autre suggère l'envoi — après l'école de recrues — de jeunes Suisses dans des pays en voie de développement, et ce pendant au moins 6 mois, ces séjours les dégageant de l'obligation de faire les 8 prochains cours de répétition. On nous explique également la création au Liban d'une école d'horlogerie et ses avantages pour la pénétration de nos montres dans ce pays, grâce à la possibilité de les réparer sur place.
On insiste aussi sur les domaines les plus urgents de cette aide : formation professionnelle, assistance médicale, lutte contre la faim, mise en valeur des ressources naturelles. Il importe d'éviter toute aide financière directe, elle n'atteint que rarement les buts visés. Souvent la gratitude fait défaut, et l'on considère ce qui est donné comme un dû. Il importe avant tout de se garder des illusions, car diverses mesures nous menacent constamment : nationalisations, aliénations de biens, blocages des avoir, tout cela sous couleur de nationalisme, mais au fond ces mesures sont dictées par des besoins d'argent immédiats. Dans bien des pays nommés encore récemment « sous-développés », on croit souvent indispensable de faire un étalage de la puissance nouvellement acquise. Il ne faut pas non plus oublier que nous avons la peau blanche et que nous sommes chrétiens, et, en Afrique du Nord surtout, cela constitue un préjugé défavorable, préjugé qui risque de s'accentuer à l'avenir. La contribution du Suisse établi à l'étranger peut être efficace s'il parvient à conseiller les organismes de l'aide suisse, grâce à sa connaissance du pays qui l'héberge. Son aide directe ne peut être envisagée dans les pays où il a vécu sous les anciens régimes, car il serait a priori suspecté de partialité. Dans de tels cas, il serait préférable de le charger de missions ailleurs.

Le fonds de solidarité.

M. **E.R. FROELICH,** président de ce fonds, souligne qu'il s'agit là d'une entreprise relativement modeste, comparée à l'aide généreuse donnée aux pays en voie de développement. L'ordre de grandeur n'a toutefois pas d'importance, car il s'agit en l'occurence d'une œuvre des Suisses de l'étranger entre eux.

Jusqu'à ce jour, 204 Suisses ont été indemnisés, pour un montant total de 2 millions de Francs suisses, pour lequel la Confédération n'a avancé que 500.000 francs. M. Froelich explique ensuite le financement de ce fonds et souligne que presque toutes les demandes d'indemnités proviennent de pays en voie de développement qui acceptent avec joie l'aide extérieure, mais « méprisent les principes élémentaires du droit des états ». Au cours de l'exercice écoulé, nombreuses furent les nouvelles adhésions au fonds qui atteint maintenant 8.500 membres.

Ce chiffre est toutefois encore beaucoup trop faible, si l'on tient compte du nombre de familles suisses établies à l'étranger.

Allocation du Conseiller fédéral F.T. Wahlen.

Le chef du Département politique fédéral fait à la fin de ces discussions un tour d'horizon helvétique complet. Il relève le danger qu'entraîne la prospérité qui ranime les intérêts personnels au detriment de l'intérêt général. Grand est le déséquilibre de notre économie qui emploie 770.000 étrangers face aux 270.000 Suisses immatritulés à l'étranger. On risque de voir la « qualité suisse » de nos produits se dégrader lentement.

M. Wahlen parle aussi des efforts de l'A.E.L.E. et souligne combien il importe d'éviter une division économique définitive de l'Europe. Parlant de l'aide suisse aux pays en voie de développement, il mentionne qu'un accord a déjà été conclu avec 11 pays.

M. Wahlen termine en remerciant les Suisses de l'étranger de leur témoignage de fidélité envers la patrie et annonce à l'auditoire qu'il espère que l'article constitutionnel pourra être présenté aux Chambres fédérales au cours de l'année prochaine.

⁂

Les journées se terminèrent par un vin d'honneur offert par l'Etat de Vaud, la Ville de Lausanne et l'Exposition, suivi du banquet traditionnel qui eut lieu au Palais de Beaulieu.
Le dimanche, nous eûmes l'occasion d'assister à l'extraordinaire Fête Suisse des Costumes, contrastant de par ses traditions séculaires avec les solutions d'avant garde que nous propose l'Expo '64 que nous pûmes parcourir et admirer, avant de quitter Lausanne.
Ces journées nous ont donné matière à réflexion, et nous sommes rentrés avec la ferme intention de tout mettre en œuvre pour manifester notre confiance à l'égard de notre pays et essayer de concrétiser cette présence de la Suisse dans les pays dont nous sommes les hôtes à plus ou moins long terme.

J.P.

BIBLIOGRAPHIE

La Suisse en 365 anniversaires de Georges Duplain, ouvrage dont la lecture est un réel plaisir, grâce à sa remarquable présentation. La meilleure manière pour chaque jeune suisse expatrié d'apprendre à connaître son pays. Pendant une période limitée, ce livre peut être obtenu au prix spécial de 16.50 francs suisses (au lieu de 22). Pour les commandes, adressez-vous au Courrier Suisse, 2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4 qui centralisera les demandes. **Date limite : 5 décembre 1964.**